



0

Un site a jeté en pâture les 600 enseignants-chercheurs qui ont signé la tribune demandant la démission de Frédérique Vidal. Le président de l'université de Strasbourg compte porter plainte.

«Les noms de 36 personnels de l'Université de Strasbourg, de tous statuts apparaissent sur une page internet à caractère diffamatoire et portant gravement atteinte à leur réputation professionnelle.» C'est par ces mots que le président de l'Université strasbourgeoise, [Michel Deneken](#), a condamné hier par [communiqué de presse](#) la publication sur un site «de la mouvance d'extrême droite» des identités d'enseignants-chercheurs. «Le président et l'établissement ne peuvent cautionner une telle attaque des libertés universitaires et une telle mise en cause personnelle et s'associent à l'indignation de leurs collègues», poursuit le communiqué.

» **LIRE AUSSI - [Les examens et les concours seront-ils maintenus après les annonces d'Emmanuel Macron?](#)**

Une tribune en réaction aux propos de Frédéric Vidal

Le site en question reprend les noms des signataires de la [tribune publiée dans Le Monde](#) du 20 février dernier. Intitulée «*'Islamisme-gauchisme': 'Nous, universitaires et chercheurs, demandons avec force la démission de Frédérique Vidal'*», plus de 600 membres de l'enseignement supérieur et de la recherche dénonçaient une «*chasse aux sorcières*», après les propos de leur ministre de tutelle sur l'«*islamisme-gauchisme*».

Frédérique Vidal avait d'abord déclaré que cette mouvance «*gangrène*» les universités françaises avant de [demander au CNRS une enquête](#) pour faire «*un bilan de l'ensemble des recherches qui se déroulent dans notre pays*». Cette déclaration de la ministre de l'Enseignement supérieur faisait suite à un article paru dans le [Figaro](#) le 11 février intitulé: «*Comment l'islamisme-gauchisme gangrène les universités*». «*Après la déclaration de Frédérique Vidal, les enseignants ne se sont pas sentis visés par les propos sur l'islamisme-gauchisme, mais ils ont signé cette pétition car ils étaient blessés dans leur légitimité à ouvrir un débat*», commente auprès du *Figaro Étudiant* Michel Deneken.

À VOIR AUSSI - Islamisme-gauchisme: Frédérique Vidal a-t-elle eu raison de le dénoncer?



Dès le lendemain de la parution de cette tribune dans *Le Monde*, [Le Site](#) publie la liste des signataires, dont 36 sont membres de l'Université de Strasbourg avec comme titre: «*Liste des 600 gauchistes (et quelques autres) complices de l'islam radicale qui pourrissent l'université et la France*».

Liste des 600 gauchistes (et quelques autres) complices de l'islam radicale qui pourrissent l'université et la France.

Cette liste contient les noms des personnes, toutes payées par l'état donc par l'impôt des français, souvent fonctionnaires, pour effectuer d'hypothétiques recherches qui n'intéressent qu'eux-mêmes et la sphère gauchiste plus ou moins radicale. Ces recherches, dont tout le monde se fiche éperdument qui n'ont, dans la dans grande majorité des cas, aucune utilité, servent à développer les théories qui ont pour unique but que de faire avancer l'islam et par conséquent le radicalisme islamique à l'université en particulier et en France en général.

«Ces méthodes, on les connaît bien surtout avec les réseaux sociaux. Ils (les enseignants) sont cloués au pilori»

Michel Deneken, président de l'université de Strasbourg

Ce qui n'a pas manqué de faire réagir le président de l'université. *«Ce site détourne les choses. C'est devenu une dénonciation publique. Les enseignants sont livrés à la vindicte populaire. On ne peut pas accepter ça»,* poursuit-il. Avant d'ajouter: *«Ces méthodes, on les connaît bien surtout avec les réseaux sociaux. Ils sont cloués au pilori. Ce type de publication peut avoir des conséquences graves.»*

Porter plainte pour injure publique

Dans son communiqué, Michel Deneken précise que lui-même et l'Université de Strasbourg *«ont adhéré à la démarche initiée par la CPU le 1er mars, à savoir l'établissement d'un constat d'huissier sur cette publication des 600 noms, afin de permettre le cas échéant des actions pour injure publique»*. Concernant la sécurité des enseignants-chercheurs, *«toutes les demandes de protection fonctionnelle demandées sont étudiées et*

accordées». De son côté, le service juridique de l'université évalue les autres actions juridiques envisageables. Michel Deneken précise: «On compte porter plainte pour injure publique. C'est en cours. On doit juste savoir quel est «l'intérêt à agir».»



Discute avec un étudiant pour trouver ta formation

J'y vais



Inscris-toi à notre programme de révision du bac

Je m'inscris

VIE PRATIQUE



[Guide de l'alternance et de la licence Pro](#)

BOÎTE À OUTILS



[Discute avec un étudiant pour trouver ton orientation](#)

NEWSLETTER

Recevez tous les mardis
le meilleur de l'info étudiante !

Mon email

Vidéos



La Licence SVT / biologie de l'Université Catholique de l'Ouest en 120 secondes



La Licence d'Histoire de l'Université Catholique de l'Ouest en 120 secondes



**T
se**

201 commentaires

Laurent Pahla

le 02/04/2021, 18:36

Curieux que ces gens n'assument pas leurs positions...

Michael Welbeck

le 02/04/2021, 18:36

Réaction incompréhensible puisque les noms sont publics.

Marcel-André

le 02/04/2021, 18:34

La meilleure réponse à cette opération d'extrême droite lâche et inepte, est d'amplifier le vote de la motion appelant à la démission sans indemnités de Madame Vidal !!
